

Agglo infos

LA LETTRE DU PAYS DE FONTAINEBLEAU
Septembre 2025

Une rentrée sportive et culturelle



#24

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE :**
Boostez votre idée
d'entreprise engagée

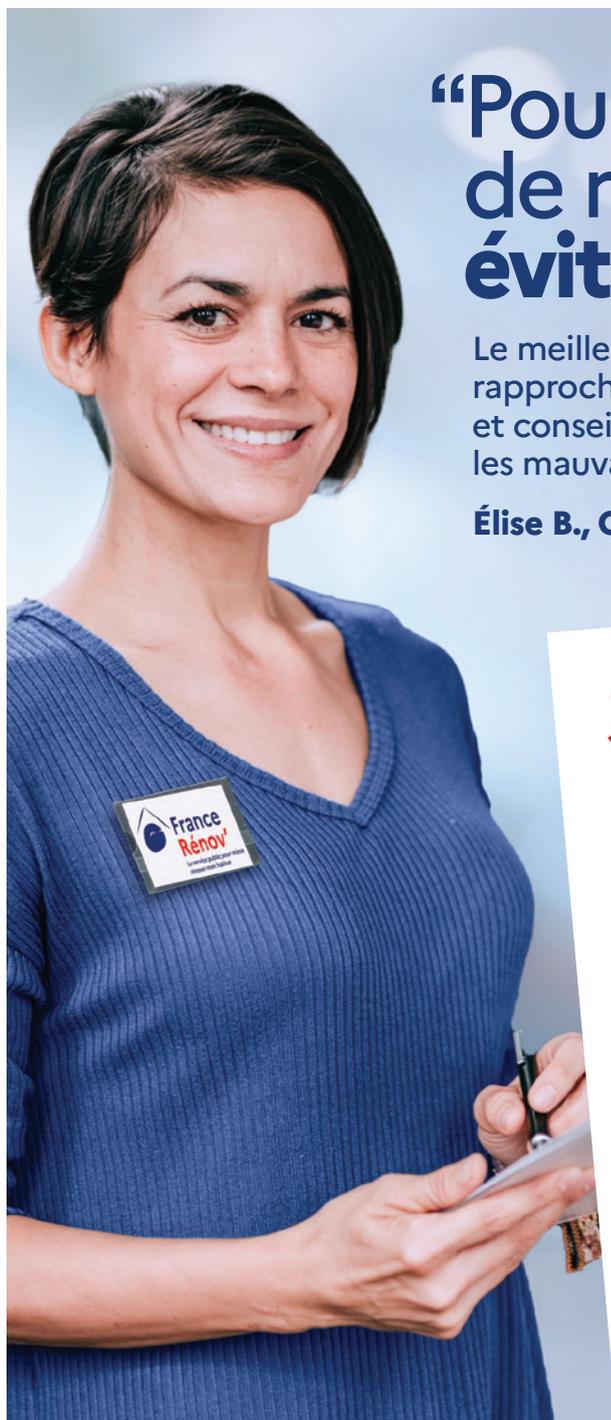
HABITAT :
Vigilance sur la fraude à la
rénovation

PETITE ENFANCE :
Toujours un relais petite
enfance près de chez soi !



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



“Pour vos travaux de rénovation évitez les arnaques!

Le meilleur conseil que je peux donner, c'est de vous rapprocher de France Rénov'. Nous vous informons et conseillons en toute neutralité. Ça permet d'éviter les mauvaises surprises! ”

Élise B., Conseillère France Rénov'.

5 Règles d'or

- ✓ Soyez vigilants, les services publics ne démarchent jamais
- ✓ Méfiez-vous des simulateurs d'aides sur internet
- ✓ Prenez le temps de comparer plusieurs devis
- ✓ Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires ou fiscales
- ✓ Faites attention aux offres trop alléchantes

N'hésitez pas à vous rapprocher des Espaces conseil France Rénov'



CONTACTEZ-NOUS

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel

france-renov.gouv.fr



France
Rénov'

Le service public pour mieux rénover mon habitat

SOMMAIRE

- 4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
 - Boostez votre idée d'entreprise engagée
 - Forum des acteurs de l'économie sociale et solidaire
 - Les ateliers éco
 - Le défi d'un approvisionnement plus local pour les cantines
- 6 TOURISME**
 - Re-découvrez Valvins-les-Bains
 - Le livret-guide du patrimoine religieux
- 7 URBANISME**
 - PLUi, la dernière ligne droite
 - Les sites patrimoniaux remarquables : préservation, valorisation
- 8 HABITAT**
 - Vigilance sur le démarchage rénovation
 - Le service France Rénov' de l'agglomération à vos côtés
- 10 MOBILITÉS**
 - Le réseau de bus, accessible, organisé et amélioré
 - Bilan de la « Faites du vélo » et nouveaux jalonnements forestiers
 - Les parkings vélos en gare
- 12 SPORT**
 - Vos équipements prêts à vous accueillir
 - Le complexe Coubertin fait peau neuve
- 14 PETITE-ENFANCE**
 - Ateliers, permanences administratives, toujours un RPE à moins de dix minutes de chez soi
- 15 ENFANCE-JEUNESSE**
 - Écoles et accueils de loisirs en marche pour la cohérence éducative
 - Un nouvel accueil des mercredis à Achères-la-Forêt
- 16 CADRE DE VIE**
 - La biodiversité dans tous ses états
- 19 INFORMATIONS DIVERSES**
- 20 AGENDA INSTITUTIONNEL**

ÉDITO



PASCAL GOUHOURY

Président de l'agglomération du Pays de Fontainebleau

C'est déjà l'heure de la rentrée et je suis heureux de pouvoir vous partager les sujets et actions de l'agglomération pour les prochains mois.

C'est à présent un rendez-vous annuel pour les porteurs de projets d'entreprises engagées dans l'économie sociale et solidaire. Coopératives, associations à vocation économique sont très présentes sur notre territoire. Un temps d'accompagnement et un forum sont proposés aux futurs entrepreneurs à l'automne.

Pays de Fontainebleau Tourisme a travaillé avec l'école du Louvre et la DRAC Île-de-France sur l'inventaire et la valorisation de notre patrimoine religieux. Le livret est à découvrir dans les bureaux d'information touristique.

Vous êtes nombreux à solliciter le service France Rénov, et ce, même l'été. L'amélioration de l'habitat, longtemps tourné vers l'isolation thermique l'hiver doit aussi prendre en compte les fortes chaleurs. Pour parer les démarchages abusifs, ne confiez votre dossier qu'aux experts missionnés par l'agglomération et le PnrGf sur notre territoire.

En juin dernier, l'évènement « faites du vélo » a permis de confirmer votre intérêt grandissant pour ce déplacement doux. La première phase de déploiement d'itinéraires est en cours, des aménagements en gare sont installés pour faciliter le vélotaf et l'intermodalité.

Si vous êtes jeunes parents ou futurs parents, ayez le réflexe de contacter l'animatrice de Relais Petite enfance de votre secteur, elle sera à même de vous accompagner dans la recherche d'un mode de garde pour votre enfant.

Après un été haut en couleur pour les enfants et jeunes des accueils de loisirs, l'opération Bosqu'Haie va permettre d'aborder la biodiversité au travers de la vie des arbres.

Enfin, les rendez-vous avec votre aggro ne manqueront pas entre permanences habitat, ateliers économiques ou manifestations communales autour de la prévention santé avec la semaine bleue et octobre rose.

Les équipements sportifs intercommunaux sont prêts à accueillir les sportifs de tous âges, donc faites rimer rentrée et reprise sportive !

Je souhaite à toutes et tous, une très belle rentrée.

LETTRE D'INFOS DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

CAPF - 80 route de Valvins, CS 08393, 77309 SAMOIS-SUR-SEINE CEDEX - Tél. 01 64 70 10 80 • accueil@paysfontainebleau.fr • www.pays-fontainebleau.fr
Directeur de la publication : Pascal Gouhoury Rédactrice en chef : Sandrine Nepveu de Villemarceau
Numéro ISSN : ISSN 2605-8081 Crédits photos : service communication, Île-de-France Mobilités, Matthieu Nivresse - mnivresse.com, Syndicat mixte de la Ria d'Étel, Lorient Agglomération, Blavet terres & eaux, MTB Mariethebird.com.
Imprimé à 34 000 ex. INORE GROUPE

ÉCONOMIE - APPUI ENTREPRISES

Candidatez pour faire partie de la promotion 2025 du programme « Boostez votre idée d'entreprise engagée » !

La Communauté d'agglomération est engagée dans le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et à ce titre porte des actions dirigées vers les entrepreneurs qui placent l'utilité sociale au cœur de leur activité. Le partenariat avec l'association France Active Seine-et-Marne Essonne s'inscrit dans ce cadre.

Cette association accompagne et finance les projets et les entreprises dites « engagées ». Ces structures de l'ESS (coopératives, associations à vocation économique, entreprises...) ont pour point commun de mettre l'économie au service d'un enjeu d'utilité sociale : lutte contre la précarité, insertion, mobilité inclusive, accès à la culture, éducation, numérique, transition environnementale...

Afin de faciliter le développement de ces structures dont l'ancrage territorial est souvent très fort, l'association propose des services d'accompagnement et de financement à toutes les phases de leur croissance (idée, émergence, consolidation et développement).

Dans le cadre du partenariat entre la communauté d'agglomération et France Active, un programme d'accompagnement « sur-mesure » est à nouveau proposé cette année sur le Pays de Fontainebleau. En 2024, 6 porteurs de projet en avaient bénéficié.

Cible : porteurs d'idées d'entreprise engagée avec une ambition d'ancrage territorial (tourisme durable, agriculture et alimentation, environnement, tiers-lieu, transition...)

Modalités : un mois d'accompagnement gratuit en fin d'année composé de trois ateliers collectifs et de deux entretiens individuels pour poser les fondations du projet.

S'informer :

Réunion de présentation du programme d'accompagnement « Boostez votre idée d'entreprise engagée » :

Rendez-vous le **mardi 9 septembre** (au siège de la communauté d'agglomération) de 10h à 12h.

Retrouvez les liens pour s'inscrire et candidater

Candidater :

Jusqu'au vendredi 10 octobre 2025 à 12h : **dépôt de votre dossier de candidature** (formulaire en ligne à compléter + CV à faire parvenir par mail à jeannel@franceactive-seineetmarneessonne.org)



BOOSTEZ
Votre idée engagée !

COMMENT INSCRIRE MON PROJET DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?
UN PROGRAMME SUR-MESURE POUR POSER LES FONDATIONS !

Candidatez pour participer en novembre à un mois d'accompagnement gratuit :

- ▶ Entretiens individuels
- ▶ Ateliers collectifs
- ▶ Échanges
- ▶ Rencontres

DATE LIMITE : 10 OCTOBRE 2025

Informations sur www.economie-pays-fontainebleau.fr ou conomie@pays-fontainebleau.fr

En partenariat avec : **BOOSTEZ** Votre idée engagée ! **FRANCEACTIVE** SEINE-ET-MARNE-ESSONNE

CONTACT

Solène Asséré,
Chargée de mission Appui aux entreprises
du Pays de Fontainebleau
conomie@pays-fontainebleau.fr
06 74 59 28 76

Associations et structures de l'ESS : informez-vous à l'occasion du Forum « ESS mode d'emploi »

Les structures de l'ESS méconnaissent parfois les dispositifs et les acteurs mobilisables pour accompagner et/ou financer leurs projets. C'est pour faciliter la rencontre entre les acteurs que la communauté d'agglomération et France Active avaient proposé en fin d'année dernière un « Forum ESS Mode d'Emploi ».

Devant le succès de cette première édition, une seconde édition se tiendra la matinée du 28 novembre 2025 au Grand Parquet à Fontainebleau.

Pour qui ?

Associations, structures de l'ESS (coopératives, entreprises de l'ESS...), porteurs de projets souhaitant s'inscrire dans l'ESS

Quoi ?

- **9h30** pitch de présentation des acteurs présents sur le mini-salon
- **10h-12h** minisalon permettant d'aller à la rencontre sans rendez-vous avec les exposants

Quand ?

Vendredi 28 novembre 2025 de 9h30 à 12h

Où ?

Grand Parquet

Route d'Orléans - Fontainebleau

Information et inscription :
portail économique de la communauté d'agglomération
www.economie-pays-fontainebleau.fr

Entrée gratuite

FORUM ESS MODE D'EMPLOI

Associations
ou entreprises d'utilité sociale,
venez rencontrer les acteurs
de votre territoire & découvrir
les outils d'accompagnement
à votre service !

28 novembre 2025
9h30-12h00
**Le Grand Parquet
FONTAINEBLEAU**

Pays de Fontainebleau **FRANCEACTIVE**
SEINE-ET-MARNE-ESSONNE

Entrepreneurs et entreprises locales : participez à nos Ateliers Éco !



Atelier éco « refléter une image alignée à son business » avril 2025

Les ateliers Éco du Pays de Fontainebleau sont des ateliers thématiques d'information de deux heures organisés par la Communauté d'agglomération à destination des entreprises et des porteurs de projet. Leur taille en petit groupe et leur animation facilitent les échanges et le partage d'expérience entre les participants. Ils se tiennent au Stop & Work de Fontainebleau. Les ateliers sont gratuits, sur inscription sur le portail économique de l'agglomération :

www.economie-pays-fontainebleau.fr

Cet automne, trois ateliers sont proposés :

Deux ateliers sont destinés aux créateurs afin de leur offrir l'occasion d'aborder des méthodes indispensables à la construction de leur projet d'entreprise et d'échanger en petit groupe autour de leurs idées :

◆ Réaliser son étude de marché

Mardi 23 septembre 2025 de 10h à 12h

Atelier animé par Gaétan Alanièce, chargé de développement économique de la CMA Île-de-France

◆ Découvrir le Business Model Canvas

Mardi 4 novembre 2025 de 10h à 12h

Atelier animé par Aïssatou Barry, conseillère création de la CCI Seine-et-Marne

Le dernier atelier de l'année s'adresse aux **entreprises du territoire qui sont en recrutement ou qui projettent de recruter prochainement**. L'atelier présentera les interlocuteurs à mobiliser pour optimiser ses chances de recruter en local.

◆ Recruter en proximité : acteurs et aides mobilisables

Mardi 9 décembre 2025 de 10h à 12h

Atelier animé par Justine Ferro, Chargée de mission Emploi/Formation de la Communauté d'agglomération.

Filière agricole alimentaire locale et qualité des repas dans les cantines

C'est le souhait porté par l'agglomération en impulsant la création d'un groupe de travail avec des agriculteurs, d'artisans alimentaires et de sociétés de restauration collective qui ont marqué leur intérêt pour cette démarche du mieux manger, notamment en direction des enfants.



Atelier réflexion sur le projet

Ce groupe travaille depuis mars 2025 avec l'appui d'une société coopérative de conseil Extracité. En complément des ateliers réalisés, un après-midi de visites a été organisé dans une légumerie et dans une exploitation agricole fournissant la restauration collective (visites organisées dans le cadre du projet « Rendez-vous en Terres Bio » porté par le Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Île de France). Ces temps forts contribuent à nourrir la connaissance des métiers de chacun et pour certains de découvrir le marché de la restauration collective.

Portés par le sens de cette ambition, les échanges se poursuivent cet automne afin d'identifier le(s) chemin(s) possible(s) collectivement et/ou individuellement pour répondre aux défis de l'approvisionnement local et de qualité dans nos restaurations scolaires.



Visite d'une exploitation agricole

Un projet de développement, un besoin de mise en réseau, une difficulté ? Contactez le service d'appui aux entreprises !

La mission appui aux entreprises en quelques mots :

◆ **Un appui individuel** : analyse du besoin, conseils et orientations sur-mesure (actions à entreprendre, aides financières, acteurs mobilisables...),

◆ **Des dispositifs d'aides** avec des bureaux en pépinière pour jeunes entreprises (sur candidature) et des offres d'accompagnements et de financements via 4 partenariats : France Active, Réseau Initiative, Réseau Entreprendre et les Programmes Leader,

◆ **Des événements d'informations** et de « mise en réseau » avec des ateliers

d'information animés par des experts : « Les Ateliers Éco du Pays de Fontainebleau » et des temps forts annuels de « mise en réseau » comme le Concours Talents d'Entreprises et les Rencontres économiques,

◆ **Un accès facilité aux informations** utiles aux entreprises locales (aides et dispositifs accessibles, événements, informations pratiques...) via un site internet ressource : le portail économique du Pays de Fontainebleau et le groupe LinkedIn « Le réseau Éco du Pays de Fontainebleau » ainsi qu'une newsletter économique mensuelle sur inscription.



CONTACT ÉCO

Solène ASSÉRE, Chargée de Mission appui aux entreprises,
conomie@pays-fontainebleau.fr
 06 74 59 28 76

TOURISME

Sous le soleil de *Valvins-les-Bains*

Suite aux travaux de renouvellement des pontons et à la pose des panneaux d'information touristique, l'inauguration a marqué en ce printemps le signe du renouveau du port de plaisance, rebaptisé pour l'occasion « *Valvins-les-Bains* » !

La saison estivale a permis d'accueillir des touristes plaisanciers en escale sur le Pays de Fontainebleau grâce au ponton visiteurs. Le lieu est de plus en plus apprécié pour les pique-niques en famille ou entre amis à l'ombre des arbres en profitant de la quiétude du lieu et du clapotis de l'eau.

Ne tardez plus à le (re)découvrir !



Berges du Port de Valvins, espace pique-nique

A la découverte du patrimoine religieux

L'Office de Tourisme du Pays de Fontainebleau, en partenariat avec le château de Fontainebleau, l'École du Louvre et la DRAC Île-de-France, ont co-réalisé un livret guide touristique. Celui-ci est disponible gratuitement dans les offices de Tourisme, 4 place de la République à Fontainebleau et place Marc Jacquet à Barbizon.

À travers les paysages variés de la forêt de Fontainebleau, des bords de Seine et des plaines de la Bière, partez sur les traces des pèlerins, des bâtisseurs et des fidèles qui ont façonné l'identité spirituelle et architecturale de ce territoire unique. Un voyage culturel et spirituel entre art, histoire et nature accessible à tous, à vivre en liberté ou guidé, à pied, à vélo ou en voiture, pour redécouvrir autrement l'âme du Pays de Fontainebleau.

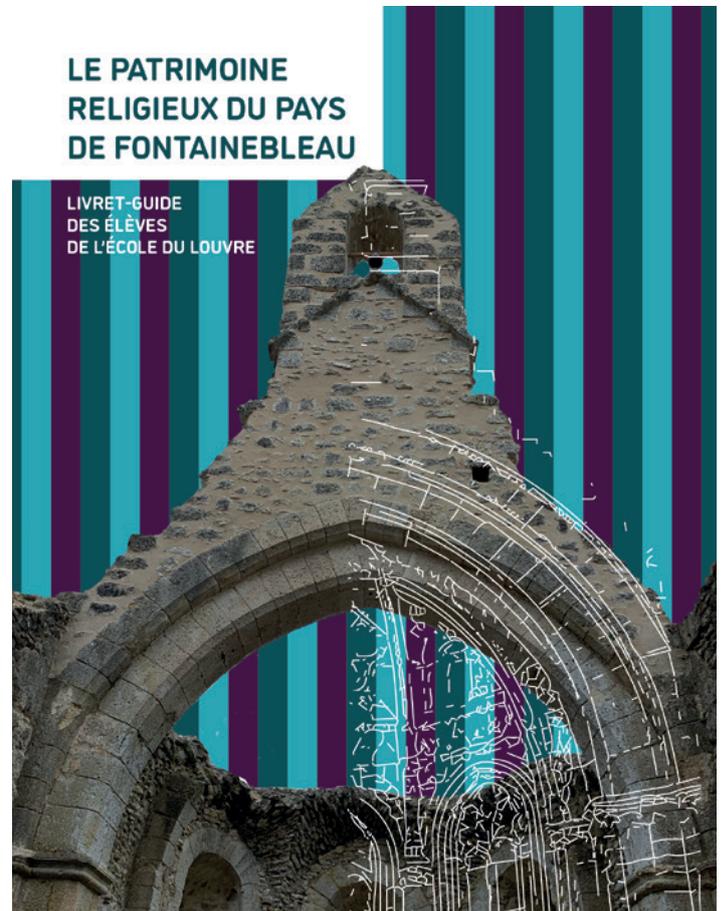
◆ Sur les pas des pèlerins : les chapelles romantiques : en forêt pour les amateurs de nature, de spiritualité et de romantisme

Cet itinéraire vous emmène au cœur de la forêt de Fontainebleau, autrefois terre de retraites spirituelles, de pèlerinages et de mysticisme. Un parcours idéal pour les marcheurs et les passionnés d'histoire médiévale, dans un écrin naturel exceptionnel. Trois lieux emblématiques sont à découvrir :

- **Chapelle Notre-Dame de Bon-Secours (Fontainebleau)** : un édifice néoclassique du XIX^e siècle, érigé à l'initiative de la duchesse d'Angoulême, orné d'une peinture murale racontant une légende miraculeuse. Elle est située à deux pas des parcours pédestres du Mont Ussy, qui offrent des paysages spectaculaires.
- **Ermilage de Franchard (Fontainebleau)** : fondé au XII^e siècle, il ne reste que des ruines chargées d'histoire et d'émotion, vestiges d'un lieu de méditation et de refuge très fréquenté jusqu'au XVIII^e siècle à deux pas des célèbres gorges de Franchard qui ont inspiré Marcel Proust.
- **Ancienne commanderie de la Fourche (Le Vaudoué)** : un rare témoin de l'ordre du Temple, datant du XIII^e siècle, avec sa chapelle dédiée à Saint-Blaise et son mystérieux « récluse », dispositif unique en France. Au cœur d'un environnement forestier, au premier regard, le lieu inspire.

◆ Au fil de l'eau : les églises de bord de Seine : entre villages fluviaux, art sacré et mémoire royale

Ce second itinéraire suit la Seine, de part et d'autre du fleuve, à travers des villages pittoresques où les églises témoignent d'une prospérité ancienne liée au commerce fluvial, à la vigne et à la spiritualité. Un parcours bucolique, propice à la flânerie, entre patrimoine architectural et charme des bords de Seine. A **Bois-le-Roi**, **Chartrettes**, **Héricy**, **Samois-sur-Seine**, ou encore **Samoreau**, partez à la découverte d'édifices construits entre le XI^e et le XVI^e siècle, riches en œuvres d'art : ex-voto marins, vitraux, tableaux baroques, clochers briards, retables dorés... C'est l'occasion de partir à la découverte de ces petits bijoux du patrimoine en empruntant les sentiers pédestres et vélo de bord de Seine.



◆ À perte de vue : les clochers de la Bière : dans la plaine au cœur des paysages agricoles et des villages anciens

Ce dernier parcours explore la vaste plaine agricole du Pays de Fontainebleau, où se dressent des églises modestes mais remarquables, intégrées harmonieusement à leur environnement. Une immersion dans l'âme rurale et spirituelle du territoire, avec des haltes pleines de caractère. A **Cély**, **Fleury-en-Bière**, **Saint-Germain-sur-École**, ou encore **Saint-Martin-en-Bière**, ces églises révèlent des trésors cachés : fresques, sculptures en bois polychrome, retables, techniques de maçonnerie rares (opus spicatum, voûtes d'arêtes, etc.)

Enquête publique PLUi et PDA – La commission d'enquête rend un avis favorable

L'enquête publique portant sur les projets de Plan Local d'Urbanisme intercommunal et des Périmètres Délimités des Abords (des monuments historiques) s'est déroulée du 3 mars au 4 avril 2025. 16 permanences au sein des mairies du territoire ont été organisées et ont permis à la commission d'enquête d'échanger avec plus de 250 personnes.

La commission d'enquête a salué une forte participation du public. 1128 observations ont été recueillies principalement par voie numérique. Un procès verbal de synthèse a été établi. La communauté d'agglomération a répondu aux questions dans un mémoire, comprenant aussi bien des réponses aux grandes thématiques abordées que des réponses spécifiques à chaque commune.

La Commission d'enquête publique a ensuite rendu ses conclusions dans le rapport d'enquête validé par le tribunal administratif de Melun le 18 juin 2025. Il s'agit d'un avis favorable avec une réserve, douze recommandations et deux propositions sur le projet de PLUi et un avis favorable avec deux recommandations sur les projets de Périmètres

Délimités des Abords des monuments historiques. Les documents composant le rapport d'enquête publique et ses annexes sont disponibles sur la page numérique du PLUi : <https://www.pays-fontainebleau.fr/le-plan-local-durbanisme-intercommunal/>

Après un travail d'ajustement des documents suite à la période de consultation des conseils municipaux, des personnes publiques associées, des habitants et aux conclusions de la commission d'enquête, le projet de PLUi sera soumis à l'approbation du conseil communautaire du 16 octobre 2025. Une fois approuvé, il sera transmis aux services de l'Etat et devrait être opposable aux demandes d'autorisation d'urbanisme d'ici la fin d'année 2025.

De l'importance des Sites Patrimoniaux Remarquables

Depuis 2022, une partie des communes de Fontainebleau et Avon est protégée au titre des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) par le ministère de la culture. Les SPR sont des servitudes d'utilité publique, c'est-à-dire instituées par une autorité publique dans un but d'intérêt général. Ils sont destinés à améliorer le cadre de vie, à protéger et à mettre en valeur le patrimoine architectural, archéologique, artistique, urbain et paysager d'un territoire, dans le respect du développement durable.

Protéger et mettre en valeur la richesse patrimoniale et historique exceptionnelle du cœur urbain Fontainebleau-Avon :

Lancement de la seconde phase de la procédure Site Patrimonial Remarquable

Depuis le 17 février 2022, une partie des communes de Fontainebleau et Avon est protégée au titre des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) par le ministère de la culture. Les SPR sont des servitudes d'utilité publique, c'est-à-dire instituées par une autorité publique dans un but d'intérêt général. Ils sont destinés à améliorer le cadre de vie, à protéger et à mettre en valeur le patrimoine architectural, archéologique, artistique, urbain et paysager d'un territoire, dans le respect du développement durable.

Dès le début du XX^e siècle, le château de Fontainebleau est classé au titre des monuments historiques. Ainsi, dans un périmètre de 500 mètres autour du monument, tous les travaux deviennent soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France, ce qui comprend également une partie de la commune d'Avon. En 1965, c'est la forêt domaniale de Fontainebleau qui devient un site classé. Puis, en 1973, une partie de Fontainebleau devient un site inscrit : c'est le centre ancien de la ville, dit « Le Bourg ». Dans la même continuité, le palais et le parc du château de Fontainebleau sont finalement inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 1981.

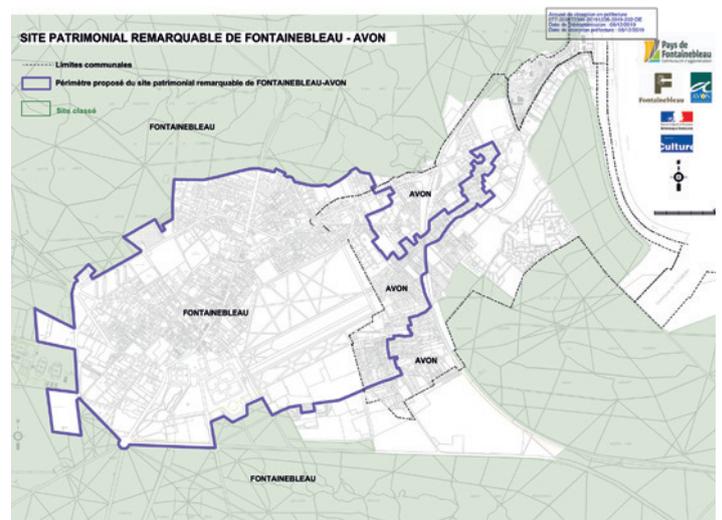
L'établissement de toutes ces protections met en lumière une volonté forte de conserver le patrimoine aux alentours du château, dès la seconde moitié du XX^e siècle. Aujourd'hui encore, tous ces périmètres de protection s'additionnent et mettent en avant l'intérêt patrimonial exceptionnel du château d'une part, mais aussi du tissu urbain des deux villes qui lui sont liées d'autre part. Ce sont donc les premiers jalons de la protection du patrimoine de Fontainebleau et Avon.

En 2016, les Sites Patrimoniaux Remarquables sont créés par la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, dite LCAP. Or, c'est également en 2016 qu'est lancée la candidature du Domaine de Fontainebleau (château, jardins, parcs et forêts) au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette candidature étant extrêmement exigeante, la création d'un

SPR protégeant et mettant en valeur de manière plus fine le patrimoine de Fontainebleau et d'Avon devient un prérequis essentiel. Ainsi, les trois collectivités, à savoir Le Pays de Fontainebleau, Fontainebleau et Avon, se sont engagées ensemble, en juin 2018, à conduire une procédure de classement d'un SPR sur le territoire des deux communes.

Ces études, cofinancées par la communauté d'agglomération et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, ont abouti à la délimitation du périmètre du SPR de Fontainebleau et Avon. Ceci constitue une grande avancée. En effet, tout comme les villes royales de Versailles et Saint-Germain-en-Laye, Fontainebleau et Avon se voient également dotées d'un SPR.

Enfin, depuis juillet 2025, c'est la réalisation des outils de gestion du SPR qui a été lancée. Il s'agira pour une partie de Fontainebleau d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), et pour le reste du périmètre du SPR d'un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP).



Carte du périmètre SPR

HABITAT

Actu France Rénov'

Depuis le 23 juin 2025, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) a suspendu le dépôt des dossiers MaPrimeRénov' parcours accompagnés et ce jusque fin septembre.

Cette suspension temporaire ne concerne pas les dossiers liés à la perte d'autonomie (MaPrimeAdapt'), aux copropriétés (MPR Copropriété), à l'habitat dégradé (MaPrimeLogementDécent) et au conventionnement (Loc'Avantages). L'instruction de tous les dossiers continue. En cas de validation de dossier, les travaux peuvent débuter.

Pourquoi cette suspension estivale ?

- Une dynamique exceptionnelle avec 38 000 rénovations d'ampleur engagées, soit trois fois plus qu'à la même période en 2024, qui a conduit à un engorgement des services instructeurs et une hausse des délais de traitement.
- Un nombre inquiétant de dossiers de faible qualité ou présentant des coûts très élevés, avec des suspicions de fraude sur plusieurs milliers de dossiers qui doivent être expertisés. Un audit va donc être réalisé sur l'ensemble des dossiers et sur le processus d'identification des fraudeurs pour les détecter plus en amont.

Dans tous les cas vous pouvez vous rapprocher du service France Rénov' du Pays de Fontainebleau pour toutes questions.



Fraude à l'amélioration de l'Habitat :

Les fraudes liées à l'écosystème de la rénovation énergétique sont en hausse, voici quelques procédés à identifier :

- **Le démarchage** : Certains démarcheurs usent de techniques pressantes ou mensongères pour convaincre les particuliers de signer des devis ou de confier des travaux à des entreprises amies. Ils peuvent exagérer les économies réalisables, cacher des coûts additionnels, ou insister pour obtenir des acomptes immédiatement.
- **L'usurpation d'identité** : Des entreprises peuvent se présenter comme affiliées à France Rénov' ou aux collectivités.
- **Les faux travaux et les malfaçons** : Certaines entreprises peuvent réaliser des facturations sur des travaux non réalisés. La mauvaise qualité des matériaux ou l'amateurisme de leur pose peuvent empêcher le gain énergétique escompté.

Les bons réflexes :

- **Toujours réaliser plusieurs devis**, afin d'apprécier le prix de la prestation.
- **Prendre le temps de la réflexion**, il n'y a aucune obligation contractuelle de signer rapidement.
- **Lire les contrats que vous signez**, des contrats de crédits peuvent notamment être souscrits.



Pays de Fontainebleau
Communauté d'agglomération

**L'ESPACE CONSEIL
FRANCE RENOV'
POUR LES HABITANTS**



CONTACT

En cas de questions, de doute ou de suspicion, vous pouvez contacter votre service France Rénov' au 01 64 98 11 79

Ou à infoenergie@pays-fontainebleau.fr

Vous pouvez également signaler l'entreprise sur <https://signal.conso.gouv.fr/fr>.

HABITAT

Zoom sur : Le confort d'été !

La rénovation énergétique est souvent envisagée comme une solution pour améliorer le confort en hiver et réduire ses factures d'énergie. Pourtant, ses bienfaits ne se limitent pas à conserver la chaleur à l'intérieur de votre logement en hiver. La rénovation énergétique permet aussi de garder votre logement frais en été, apportant ainsi un confort optimal tout au long de l'année.

Un logement rénové pour plus de confort d'été

La rénovation énergétique apporte un confort précieux en été et pendant les épisodes de canicule. En isolant correctement votre logement, l'air chaud pénètre moins facilement dans l'habitat, ce qui permet de maintenir des températures intérieures agréables sans recourir systématiquement à la climatisation. L'installation de volets pour se protéger des rayons du soleil et d'un ventilateur de plafond pour créer un effet de fraîcheur renforce cet effet.

L'isolation thermique des murs et de la toiture est le moyen le plus efficace de se protéger de la chaleur. Les matériaux isolants permettent de ralentir la pénétration de la chaleur dans l'habitat, avec plus ou moins d'efficacité selon l'isolant.

Louis et Zohra les conseillers France Rénov de l'agglomération sauront vous conseiller

Les bons gestes pour rester au frais en été

Votre logement est déjà bien isolé ? Vous avez déjà fait l'essentiel mais avec quelques bons réflexes et des aménagements complémentaires, vous pouvez optimiser encore davantage votre confort.

Retrouvez tous les conseils de l'Ademe pour protéger votre logement de la chaleur www.librairie.ademe.fr



Retour d'expérience - Rénovation globale



Commune concernée : BOIS LE ROI

Nature des travaux : Changement des fenêtres et des menuiseries, isolation des murs par l'intérieur et des combles perdus, installation d'une VMC hygro-réglable type B, installation d'une pompe à chaleur air/eau

Aides obtenues : Anah (19 490 €)

Montant des travaux : 65 911.53 € HT / 70 980.41 € TTC

Reste à charge : 51 490.41 €

Gain énergétique : 167 kWhep/m² par an soit 75,5 %,
Classe énergétique D avant travaux,
Classe énergétique A après travaux

L'engouement sur l'année 2025 se poursuit pour France Rénov'

Suivi des missions

Info, conseil et orientation

● Objectifs ● Réalisés

Missions d'information (205) 312

Missions de conseil personnalisé (155) 114

Missions d'orientation (15) 126



Dont **18** missions d'orientation à la perte d'autonomie

Bilan des permanences - 1^{er} Semestre 2025

353 créneaux - 314 personnes ont pu bénéficier d'un conseil téléphonique

99 créneaux - 73 personnes ont pu bénéficier d'un conseil en permanence physique



Taux de remplissage
 Permanences
 téléphoniques



Taux de remplissage
 Permanences
 physiques



L'aide à la carte Imagine'R est reconduite et revalorisée

Afin de faciliter l'accès aux transports en commun des jeunes et d'alléger le budget des familles, la Communauté d'Agglomération reconduit son aide au forfait Imagine'R pour la période 2025-2026, à destination des lycéens et des étudiants en formation post-collège (BEP, CAP, Bac Généraux, Bac technologiques, Bac Pro), domiciliés dans l'une des 26 communes du territoire.

Le montant de l'aide est de 79 euros pour cette nouvelle année scolaire afin de compenser l'augmentation de 2.5% du tarif du forfait à 392.30€.

Le forfait Imagine'R, valable pendant 1 an, 7 jours sur 7, permet aux jeunes jusqu'à 26 ans de circuler de façon illimitée sur l'ensemble du réseau IDFM (bus, Tramway, train, metro). Pour les collégiens, une aide spécifique est proposée par le Département de Seine-et-Marne.

Dans les coulisses du Centre Opérationnel Bus (COB)

Saviez-vous que derrière chaque bus qui circule sur le réseau de l'agglomération du Pays de Fontainebleau se cache un fonctionnement bien huilé ?

Les élus ont pu découvrir lors d'une journée porte ouverte, le fonctionnement du COB de Vulaines-sur-Seine. Propriété d'Île-de-France Mobilités, il est géré par Transdev Pays de Fontainebleau. C'est le véritable cœur du réseau. Le COB abrite notamment les services administratifs, un poste de commande centralisé, des ateliers de maintenance essentiels au bon fonctionnement du service.

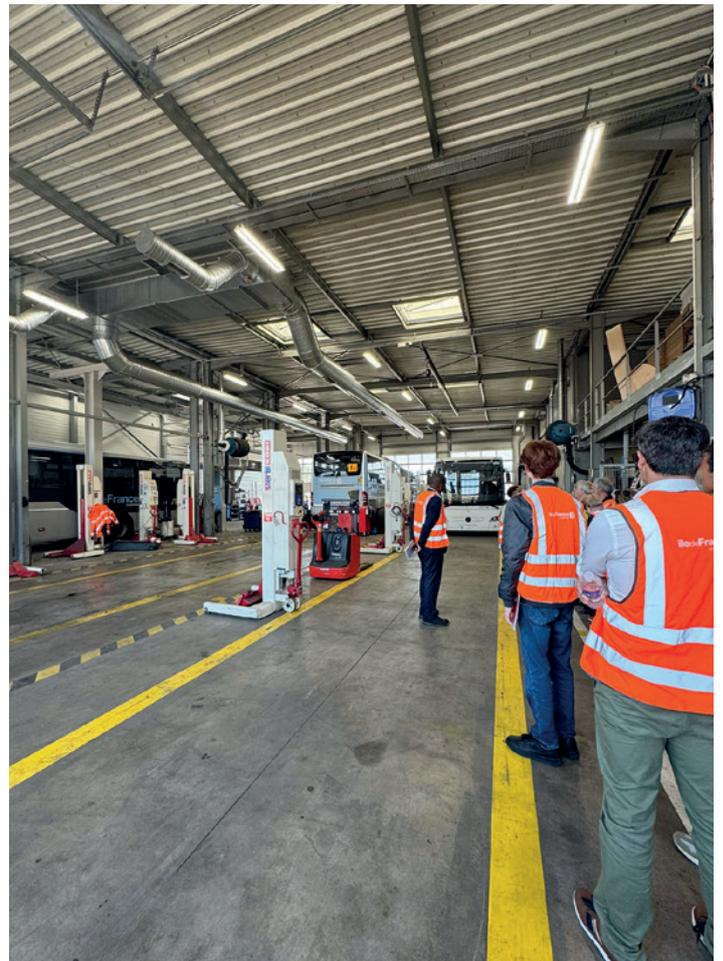


Présentation du COB

Un mini reportage photo complet vous plongera dans ces coulisses, souvent invisibles pourtant indispensables à la qualité du service public.

Le poste de commande centralisé supervise en temps réel la circulation des bus, ajuste les horaires, gère les imprévus et veille à la sécurité. C'est au COB que s'organise l'affectation des conducteurs sur les différents services mais aussi les véhicules qui leurs sont attribués.

Les ateliers, quant à eux, assurent l'entretien et les réparations pour que chaque bus puisse rouler dans les meilleures conditions.



Visite des ateliers du COB

En 2024,
520 dossiers traités, **40 000** euros
d'aides versées aux familles

Il n'est pas trop tard pour demander cette aide. Pour connaître les modalités de dépôt des dossiers, rdv sur notre site internet rubrique service/mobilités, vous pouvez aussi contacter l'agglomération :

01 64 70 10 80

accueil@pays-fontainebleau.fr

Le bus 3421 dessert Barbizon le dimanche

Depuis le mois d'avril, la ligne 3421 propose 5 allers-retours le dimanche entre Fontainebleau et Barbizon.

Ce renfort de desserte dominicale répond aux attentes des habitants et des touristes, notamment durant la période estivale. La fréquence et les horaires précis sont disponibles sur le site de d'Île-de-France Mobilités. Un moyen simple et écologique de profiter du charme de Barbizon sans prendre sa voiture.



Image non contractuelle (arrêts Trois Poiriers, Angélus, Miss Greenough et Cimetière)

Un succès confirmé pour la « Faites du Vélo »

Le 15 juin dernier, l'événement vélo de l'agglomération a été organisé à Barbizon.

Vous étiez un peu plus de 800 participants à profiter des nombreuses animations proposées (atelier de réparation, exposition, stands associatifs, jeux pour petits et grands). Cette journée était dédiée à la promotion de la politique cyclable et l'occasion de rappeler les engagements du plan vélo. La présentation des projets en cours était très attendue : stationnements vélo en gare, jalonnement en forêt, nouveaux services, développement de l'intermodalité.

Rendez-vous l'an prochain pour la 3^e édition !



Exposition de vieux vélos



Stand sécurité routière à vélo



Parcours pédagogique pour les petits

De nouveaux jalonnements cyclables en forêt entre les communes

L'un des premiers jalonnements forestiers entre Fontainebleau et Barbizon a pu être inauguré lors de la « Faites du vélo 2025 » mais d'autres ont été mis en place entre plusieurs communes clés du territoire :

- Fontainebleau ↔ Bois-le-Roi
- Barbizon ↔ Chailly-en-Bière ↔ Bois-le-Roi
- Bois-le-Roi ↔ Samois-sur-Seine

Ces premiers itinéraires, signalés par des panneaux discrets, permettent de sécuriser les trajets. Certains itinéraires existaient déjà mais sans jalonnement clair, étaient moins attractifs et sécurisants.

Cette action a été rendue possible grâce à une **convention entre la Communauté d'agglomération et l'Office National des Forêts (ONF)**, visant à favoriser une cohabitation respectueuse entre cyclistes, piétons et l'exploitation forestière. Cette convention intègre notamment les questions de sécurisation et d'entretiens des parcours, d'autorisation de poser des jalonnements. L'objectif étant de les pérenniser.

Les Amis de la Forêt de Fontainebleau (AFF) ont réalisé le marquage sur les arbres et La Vie à Vélo veillera sur les itinéraires. Merci à eux de mettre leur expertise au service de ce projet.



Inauguration du premier jalonnement aux côtés des financeurs

Les parkings vélo en gare : ouverture, fonctionnement et inscription

Le territoire renforce sa politique cyclable avec l'ouverture de plusieurs abris vélos sécurisés en gare, notamment à Fontainebleau-Avon et Bois-le-Roi. Début 2026 les gares de Vulaines-sur-Seine, Samoreau, Héricy, Chartrettes et Bourron-Marlotte seront dotées également.

Ces abris, accessibles 24h/24 et 7j/7 via un pass Navigo permettent de stationner les vélos en toute sécurité et à proximité immédiate des quais. L'objectif est de faciliter l'intermodalité entre vélo et train, et d'offrir une alternative fiable à la voiture.

Comment s'inscrire ?

L'accès est gratuit pour les détenteurs d'un pass navigo annuel. Il est possible pour des usagers occasionnel de prendre un accès journalier, à la semaine, au mois sur le site internet, un code d'accès leur sera envoyé.

Dans tous les cas il est nécessaire de s'inscrire sous ce lien <https://diwio.com/pays-de-fontainebleau-parking-velos-iledefrance-mobilites>



Un souci ? Un numéro dédié en cas d'urgence

Un numéro d'assistance est disponible 7j/7 en cas de problème d'accès ou de dysfonctionnement de l'abri :

09 70 65 05 95

Des équipements prêts à vous accueillir

Le mois de septembre rime aussi avec le redémarrage des activités. Les forums d'associations du territoire rassemblent chaque année un large public. L'offre sportive et culturelle est très vaste avec un tissu associatif réparti sur l'ensemble des 26 communes. Un choix que vous pouvez en partie consulter sur le site de l'agglomération ici :

<https://www.pays-fontainebleau.fr/annuaire-des-associations/>

Au sein des onze équipements sportifs gérés par l'agglomération, une cinquantaine d'associations vous attendent pour pratiquer en amateur, mais aussi en compétition un grand nombre de disciplines.

Stade Philippe Mahut

Disciplines : athlétisme, football, rugby, trail, laser run, tir à l'arc et tennis



Terrain de football synthétique (Mahut)

Coût création du terrain synthétique : 760 000€
Coût travaux tir à l'arc : 600 400 €



Espace tir à l'arc (Mahut)

Gymnase et tennis André Poirier à Bourron-Marlotte

Discipline : badminton, gymnastique volontaire, aikido, handball, judo, karaté, bien-être, yoga dynamique, tennis

De nouveaux tatamis ont été mis en place au gymnase André POIRIER à BOURRON MARLOTTE. Pas moins de 77 éléments, permettant aux pratiquants d'arts martiaux de tous âges de retrouver souplesse et sécurité dans la pratique de ces disciplines

Coût tatamis : 8 065,20 €

Base nautique de la Magdeleine

Discipline : aviron et canoé kayak



Base nautique de la Magdeleine

Du football dans les stades, d'Achères -la-Forêt, de Chailly-en-Bière, de Perthes et de Gonzo à Avon.

Du tennis au Vaudoué

La piscine de la Faisanderie

Les disciplines proposées par les associations : natation et plongée



Espace Sauna Hammam

Les activités proposées par l'équipe de la piscine reprennent en ce mois de septembre :

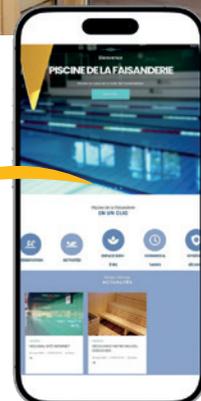
- 1 séance par semaine d'aqua training
- 2 séances par semaine d'aquagym
- 4 séances par semaine d'aquabiking

Coûts travaux Sauna Hammam : 127 250 €

Coûts machinerie : 2 772 000 €



RDV sur le nouveau site de la piscine pour + d'informations : www.piscine-faisanderie.fr



Le complexe Coubertin fait peau neuve

Disciplines : football, ultimate, athlétisme, rugby, karaté, volley, badminton, gym douce, grs, pancrace, tennis de table, basket, boxe française et tennis

Avec 12 associations, les écoles et un collège qui y pratiquent plus x heures par semaine, l'attente était très forte pour la réouverture du gymnase et des équipements.



Après plus d'une année de travaux, de rénovations et d'optimisation énergétique, le complexe offre des installations entièrement rénovées :

- Création de 4 vestiaires supplémentaires pour les espaces de grands jeux extérieurs



- Mise aux normes d'accessibilité PMR des vestiaires, des sanitaires et de l'accès au site
- Création d'un garage à vélos couvert, favorisant l'accès via les liaisons douces



Terrain de tennis extérieur (Coubertin)

- Installation d'une pompe à chaleur en remplacement de l'ancienne chaudière à gaz
- Isolation de l'ensemble du gymnase
- Création d'espaces de stockage
- Remplacement du sol sportif de la grande salle
- Installation de nouveaux tatamis au dojo
- Création d'un espace de convivialité
- Rénovation de l'espace de vie pour les agents



Coût travaux : 3 458 002 €



LES RELAIS PETITE ENFANCE

Quel que soit votre lieu de résidence, une animatrice de Relais Petite Enfance est à votre service.

Pour les parents, elle sera à même de vous diriger vers l'assistante maternelle ou garde à domicile disponible et la plus adaptée à votre famille.

Pour les professionnels de la petite enfance, elles sauront vous conseiller en accompagnant la création de contrats et vous proposant des actions de professionnalisation et des temps d'animation (ateliers, spectacles...).

Les lutins de la Plaine

Stéphanie MOROTTE
06 43 62 59 04

Arbonne, Barbizon, Cély, Chailly-en-Bière,
Fleury-en-Bière, Perthes, Saint-Germain-sur-École,
Saint-Martin-en-Bière & Saint-Sauveur-sur-École



● Matinées d'éveil – de 9h15 à 11h15

Lundi : accueil de loisirs, Cély
Mardi : salle des fêtes, Saint-Sauveur-s/ École
Jeudi : salle au café des lutins, Noisy-s/ École
Vendredi : Salle des fêtes, Arbonne-la-Forêt

● Permanences

Lun., mar., jeu., ven. : 13h30 à 17h
10 rue du Fief, Cély
Mercredi : 8h30 à 12h & 13h à 17h
par téléphone ou sur RDV

Les lutins de la Seine

Nathalie ROGER
06 78 59 38 99

Bois-le-Roi, Chartrettes, Héricy, Samois-sur-Seine,
Samoreau & Vulaines-sur-Seine



● Matinées d'éveil – de 9h15 à 11h30

Lundi : accueil de loisirs, Samoreau
Mardi : accueil de loisirs, Vulaines s/ Seine
Jeudi : accueil de loisirs, Bois-le-Roi
> 1 semaine sur 2 : maison de l'éveil, Héricy
Vendredi : espace culturel, Chartrettes
+ le lundi atelier bébé-gym 9h15-10h & 10h-10h45,
gymnase Langenargen, Bois-le-Roi

● Permanences

Lundi : 13h-16h45: accueil de loisirs, Samoreau
Mardi : 13h-15h45 & mercredi 8h30-15h30
Accueil de Loisirs Riché - Vulaines s/ Seine
Mercredi : 8h30 à 12h & 13h à 15h30
Jeudi : 13h30-17h espace Multi culturel, Chartrettes
+ un jeudi sur deux à Héricy maison de l'éveil
Vendredi : 13h-17h Bébé Accueil - Bois-le-Roi

Les lutins de la Forêt

Véronique DEFOSSE
06 48 03 59 54

Fontainebleau



● Matinées d'éveil – de 9h30 à 11h15

Lundi, mardi, mercredi & jeudi
Maison de l'Enfance 6, rue A.M Javouhey
Vendredi
École St Honoré, rue St Honoré

● Permanences

Lundi, mardi : 13h30-17h
Pôle Enfance Jeunesse, 10 rue du Fief, Cély
Jeudi : 14h-17h30 Maison de l'Enfance

Vendredi : 13h-17h par téléphone

Les lutins de la Vallée

Camille FRANCAVILLA
06 07 98 42 80

Avon



● Matinées d'éveil – de 9h à 11h

Lundi : quartier Butte Montceau - La Bricolerie
Mardi : quartier des Terrasses - espace de vie sociale
Jeudi : espace Carnot - salle Aquarelle
Vendredi : 1er du mois la Butte Montceau - La Bricolerie
2e du mois Carnot - salle Aquarelle
3e du mois Les Terrasses - Le Mikado

● Permanences

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 13h-16h
1 vendredi par mois 8h30-12h et 13h-16h

Butte Montceau
20 rue des Bouleaux
AVON
01 72 66 11 89

Les lutins de la Reine

Charlène DEGBOE
06 47 88 04 69

Achères-la-Forêt, Boissy-aux-Cailles,
Bourron-Marlotte, La Chapelle-la-Reine,
Le Vaudoué, Noisy-sur-École, Recluses, Tousson et Ury



● Matinées d'éveil – de 9h30 à 11h30

Lundi : accueil de loisirs, Bourron-Marlotte
Mardi : salle des associations, Ury
Jeudi : salle au Café des Lutins, Noisy s/ École
> 1 semaine sur 2 : maison de l'éveil, Héricy
Vendredi : médiathèque, La Chapelle-la-Reine

● Permanences

Lundi : 13h-17h Maison Monnier, Bourron-Marlotte
Mardi : 13h-16h45 salle des associations, Ury
Mercredi : 9h-12h, Cély ou Avon par téléphone
Jeudi : 13h-16h40, Café des Lutins, Noisy s/ École
Vendredi : 13h-16h30 Médiathèque, La Chapelle-la-Reine

Les écoles et les accueils de loisirs travaillent ensemble pour une communauté éducative

En renouvellement fin 2025, le projet éducatif de territoire concernant dix communes du territoire, ambitionne de créer une synergie de travail entre les écoles et l'accueil de loisirs intercommunal. Le renforcement du dialogue entre ces institutions visera à assurer une cohérence d'actions éducatives auprès des enfants.

Ce travail collaboratif est soutenu par la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale), la CAF77, la préfecture de Seine et Marne, le SDJES (Service Départemental Jeunesse à l'Engagement et au Sport) et le Conseil Départemental.

Achères-la-Forêt confie ses mercredis à l'agglomération

Depuis le 30 avril, la commune d'Achères-la-Forêt a franchi une nouvelle étape dans l'accompagnement de ses jeunes habitants. Elle a confié au service Enfance & Jeunesse de la communauté d'agglomération la gestion de l'accueil de loisirs du mercredi. Un choix stratégique qui vise à renforcer la qualité de l'offre proposée aux familles.

Jusqu'à présent, la commune assurait seule l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires. Elle peut désormais compter sur l'agglomération, qui intervient en complément spécifiquement pour les mercredis. Les enfants de 3 à 11 ans bénéficient ainsi d'un encadrement par des équipes qualifiées, dans un cadre ludique.

Achères-la-Forêt devient ainsi la dixième commune à s'appuyer sur le dispositif intercommunal mis en place par l'agglomération. Cette démarche

s'inscrit dans une volonté plus large de développement progressif du service à l'échelle intercommunale. Ce fonctionnement mutualisé répond aux attentes exprimées par de nombreuses familles : proposer des solutions de garde de qualité, favoriser la cohérence éducative à l'échelle du territoire et optimiser les ressources disponibles.



Accueil de loisirs des mercredis à Achères-la-Forêt



**Pour plus d'information
appeler le service enfance jeunesse au
01 60 66 12 53.**

BIODIVERSITÉ

Des panneaux pour expliquer la gestion des réserves de biodiversité

Être reconnu Territoire engagé pour la nature ne se limite pas à s'investir sur des actions pendant trois années. Ce label national distingue les collectivités exemplaires dans leurs actions en faveur de la biodiversité et de la gestion durable.

C'est avant tout défendre un état d'esprit volontaire et considérer que le climat, la biodiversité, le bien être des humains et la santé de la planète ne sont qu'une même chose.

Porter atteinte à l'un de ces sujets porte immédiatement préjudice aux autres.

L'élaboration du PLUi, s'est en partie appuyée sur les atlas de biodiversité communaux. Cela a mis en évidence des réserves de biodiversité et la nécessaire protection pour ses écosystèmes variés : milieux forestiers ou humides, zones agricoles, jardins...

Afin de respecter les trames vertes, bleues et noires, permettant aux espèces de se déplacer entre les zones réserves et réaliser un cycle de vie annuel complet, ces dernières doivent bénéficier d'une gestion particulière. En partenariat avec Seine-et-Marne Environnement, des sessions de formation à la gestion différenciée des espaces sont organisées pour les agents techniques et les élus. À ce jour, 14 communes se sont mobilisées, une dernière session se tiendra en octobre.

Pour accompagner cette démarche, des panneaux de communication sur la biodiversité ont été proposés à l'ensemble des communes. Ils seront installés progressivement dans les espaces verts à fort intérêt écologique et dans les milieux faisant l'objet d'une gestion différenciée, afin d'informer les habitants et valoriser les pratiques mises en œuvre.

Ces espaces naturels peuvent, en apparence, être interprétés comme en défaut d'entretien. C'est tout l'inverse !

Pays de Fontainebleau
Communauté d'agglomération

ICI
ma commune gère un
ESPACE NATUREL
PROTÉGÉ

CET ENDRIT EST UNE RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ EN GESTION DIFFÉRENCIÉE
Vous y êtes les bienvenus. Venez admirer la nature tout en la respectant

ZONES ACCUEILLANT LA VÉGÉTATION
Les espaces en gestion différenciée abritent une végétation variée qui participe à l'équilibre de l'écosystème. Arbres, buissons, ronciers, plantes herbacées et même orties, jouent un rôle important pour la préservation de la faune à qui elles offrent nourriture et abri. La gestion mise ne place tient compte des cycles annuels tant des végétaux que des animaux en particulier les oiseaux et les insectes.

LE BOIS MORT
S'ils ne sont pas porteurs de maladie, les troncs en chandelle des arbres morts sont conservés. Ils grouillent de vie (insectes, oiseaux, chauve-souris), tout comme le bois mort laissé au sol.

LE LIERRE
Il est conservé sauf s'il fragilise un arbre en très mauvais état. Ce n'est pas un parasite pour l'arbre qui n'est que son tuteur. C'est un refuge et une source de nourriture pour de nombreux animaux.

BORDURES NON AMÉNAGÉES DES ZONES HUMIDES
Elles sont une zone de refuge et de reproduction pour les oiseaux, les poissons les amphibiens et toute la faune aquatique. Il n'y a pas d'intervention humaine sauf pour raison de sécurité.

LA ZONE DE CHEMINEMENT
Elle est destinée au promeneur et doit lui permettre de profiter du lieu et de sa biodiversité sans avoir dessus un impact négatif. Elle est entretenue régulièrement et maintenue en sécurité

BIODIVERSITÉ
Tous vivants !

+ D'INFOS

Chien en laisse
Emportez vos déchets
Pas de bruit
Pas de feu

Exemple de panneau pédagogique

BIODIVERSITÉ

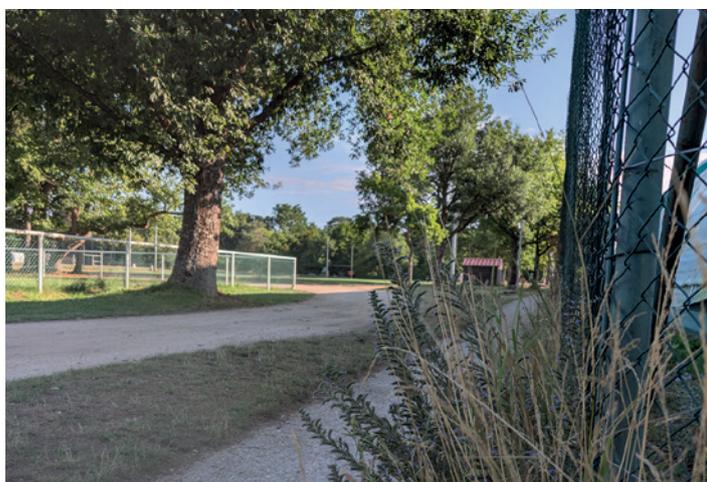
Une dynamique structurée et active pour la protection de la nature

L'agglomération déploie un programme d'actions structuré autour de trois axes :

- **L'aménagement du territoire**, à travers le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui intègre des mesures concrètes pour la préservation de la biodiversité, telles que la lutte contre la pollution lumineuse dans les zones d'activités économiques ;
- **La préservation de la biodiversité locale**, avec la protection des captages d'eau potable et la gestion écologique des espaces verts communautaires.

Un dernier groupe de communes sera formé en octobre 2025.

La CAPF est également labellisée Zéro Phyto, n'utilisant plus aucun produit phytosanitaire pour l'entretien de ses espaces verts depuis le 19 novembre 2024.



Espace en gestion différenciée (Mahut)

Les projets à venir pour approfondir l'engagement

Dans la continuité les nouveaux projets pédagogiques sont portés par une même ambition : sensibiliser dès le plus jeune âge à la richesse et à la protection de la biodiversité locale.

- Un jeu pédagogique sur la biodiversité est en cours de création, en partenariat avec *Seine-et-Marne Environnement*. Il valorisera les différents milieux naturels du territoire et sera proposé aux enfants des accueils de loisirs afin de leur faire découvrir, de manière ludique, les enjeux écologiques locaux ;
- Dès la rentrée 2025-2026, l'agglomération lancera le projet « Ma cour Bosqu'haie » auprès de six accueils de loisirs (Avon, Bourron-Marlotte, Fontainebleau, Héricy, Samois-sur-Seine et l'accueil intercommunal basé à Cély). En partenariat avec l'association « Les Champs des Possibles », ce projet vise à sensibiliser les enfants au rôle fondamental des arbres et des haies dans les écosystèmes. Il inclura notamment la plantation participative d'arbustes fruitiers, contribuant à la biodiversité et à l'éducation à l'environnement.
- Aborder le cycle de vie de l'arbre
- Aborder le cycle du fruit au fruit
- Comprendre et observer la notion de biodiversité dans l'écosystème de l'arbre
- Découvrir le rôle de l'arbre dans la vie quotidienne
- Découvrir le rôle des arbres dans le paysage et l'écosystème agricole
- Dégustation de produits alimentaires arboricoles



- **La sensibilisation des citoyens**, notamment des plus jeunes. L'opération #ForêtBelle est devenue un événement clé en faveur de la biodiversité. En 2025, une expérimentation a été menée avec les communes de Bourron-Marlotte, Bois-le-Roi, Samois-sur-Seine et Barbizon, proposant :



Support de sensibilisation distribué lors de l'opération « Forêt Belle »

- Des jeux d'énigmes et des quiz sur l'impact des déchets sur la biodiversité en forêt,
- Une chasse au trésor biodiversité pour les plus petits, mêlant observation d'espèces locales et ramassage de déchets.



A vous de jouer !

L'évolution climatique apporte avec elle tout un ensemble de nouveaux risques pour notre bien-être : mauvaise qualité de l'air, canicules, maladies

Les communes s'emploient déjà à la création de zone de fraîcheur grâce aux végétaux, la destruction de zones imperméabilisées dans les cours d'école, la plantation d'arbres. Dans les maisons l'usage de stores extérieurs, la plantation d'arbres, l'humidification de l'air, le rafraîchissement nocturne... sont autant de solutions à petite échelle !

L'évolution du climat met de plus en plus en évidence l'importance de l'eau et le risque associé à une raréfaction de cette ressource.

L'eau de pluie est un bien précieux qui ne doit pas être envoyée dans les égouts. Elle peut être en partie récupérée, par exemple, pour l'arrosage ; mais la plus grande partie doit s'infiltrer dans le sol pour rejoindre les nappes phréatiques.

Beaucoup de nos installations tant communales que privées ne permettent pas cela, elles doivent donc être mises en conformité.

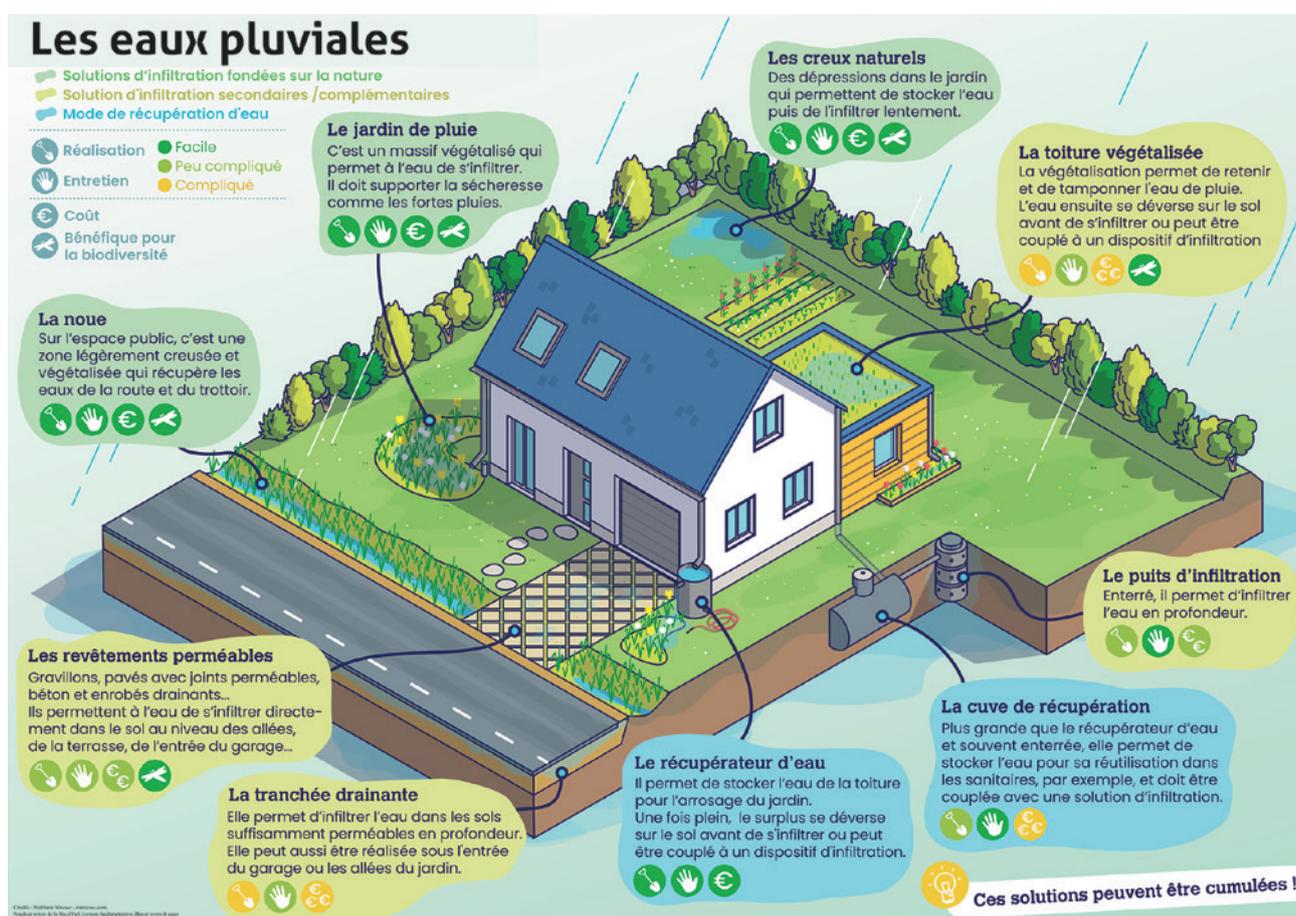
Notre consommation énergétique est aussi un facteur de production de gaz à effet de serre.

L'isolation des maisons et les déplacements du quotidien sont deux leviers pour lesquels l'agglomération déploie des dispositifs.

Les conseillers locaux France Rénov sont à votre écoute toute la semaine et lors de permanences. Citémétrie et l'OPAH viennent renforcer l'accès aux aides à la rénovation.

Des itinéraires cyclables sécurisés sont en cours de déploiement pour les 10 prochaines années.

Chaque action fait partie d'un ensemble cohérent qui nous concerne tous et auquel nous pouvons (devons) tous participer !



Les chantiers eau potable et assainissement

Réalisés au premier semestre 2025

Héricy : travaux eau potable avec renouvellement de 150ml de canalisation et 9 branchements, place du General de Gaulle.

Héricy : renouvellement de 28 branchements en plomb Chemin et rue du Mornois, rue Barthélémy et Ruelle aux Murs.

Fontainebleau : travaux eau potable renouvellement de 50ml de canalisation et 2 branchements, impasse de la Coudre.

Cet été

Le Vaudoué : renouvellement de 380ml de canalisation eau potable ruelle Cahière. Remplacement d'une canalisation vétuste diamètre 50 en PVC par une canalisation diamètre 63 en PEHD – renouvellement de 2 branchements en plomb, report de 7 branchements.

Fontainebleau : renouvellement de 170ml de canalisation fonte diamètre 60 par une canalisation diamètre 90 en PEHD – les travaux sont réalisés par la technique de forage dirigé afin de réduire les terrassements en pleine chaussée sur la RD 606, d'optimiser les délais de réalisation et de préserver les structures existantes et les arbres classés (avenue du Maréchal Joffre, le long du cimetière)

Ury : 26 branchements plomb, route de Nemours



Travaux avenue Maréchal JOFFRE (Fontainebleau)

INFOS

Les temps prévention santé sur les 26 communes

Afin de relayer à l'échelle du territoire les événements à vocation de prévention et santé, voici un aperçu des manifestations connues à date de la rédaction de ce numéro.

◆ La Semaine Bleue se déroulera du 6 au 12 octobre 2025.

Les villes dont Fontainebleau, Avon, Samois-sur-Seine via le foyer Django Reinhardt organisent traditionnellement de nombreux ateliers à destination des séniors. RDV sur les sites internet communaux respectifs.

◆ Pour Octobre rose

- Achères-la-Forêt (le 11),
- Vulaines-sur-Seine (du 4 au 19 avec concerts, conférence médicale, récital),
- Héricy (le 10),
- Fontainebleau (en outre le 11 au Gymnase Martinel),
- Chartrettes (le 12),



La plupart des communes organisent des manifestations. RDV sur les sites internet communaux respectifs.

◆ La collecte pour le don du sang est itinérante sur les communes.

Prochaines dates

- à Fontainebleau
Mercredi 10 septembre 2025 de 15h à 19h30 (35 Rue Saint Honoré)
Mercredi 08 octobre 2025 de 15h à 19h30 (35 Rue Saint Honoré)
- à Bois le Roi (Salle Marcel Paul)
Lundi 15 septembre 2025 de 15h à 19h30
- à Héricy (Salle de l'Orangerie)
Jeudi 11 septembre 2025 de 15h à 19h30

Infos et inscriptions



<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

RECRUTEMENT

L'AGGLO RECRUTE !

OFFRES D'EMPLOIS

Agent(e) technique pour le service maintenance & logistique

Agent(e) d'entretien stade Philippe Mahut

Chargé(e) de gestion comptable et budgétaire

Chargé(e) de la commande publique

Un Maître-Nageur-Sauveteur à temps complet

Un Maître-Nageur-Sauveteur à temps partiel

APPRENTISSAGE / STAGE

Un(e) Apprenti (e) en interventions techniques en milieu rural

Stagiaire pour le Plan Climat Air Energie Territorial

Pays de Fontainebleau
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Plus d'infos



FOCUS

NOUVEAU !

Candidatez en ligne en quelques clics.

Déposez un cv et / ou une lettre de motivation pour être contacté(e) par notre service Ressources humaines.



Retrouvez toutes les offres de l'agglomération en temps réel et celles des communes du territoire.

TRIBUNE LIBRE

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION DÉFINIT NOTRE DÉMOCRATIE

L'enquête publique du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) a permis à notre population de faire enfin entendre sa voix. Les centaines d'interventions ont fait ressortir une écrasante majorité refusant la densification urbaine et donc la dégradation de notre cadre de vie.

L'écologie nous enseigne qu'il faut préserver nos espaces naturels urbains.

Nous devons augmenter l'offre locative en mobilisant le logement vacant par des dispositifs juridiques et fiscaux qui en assurent la rentabilité et la sécurité.

Nous devons attribuer en priorité les logements sociaux aux travailleurs les plus modestes pour ne pas les détourner de leur raison d'être initiale.

Attribuer le goût de la promotion immobilière à tous les élus serait une erreur. Mais quelques-uns ne respectent pas la volonté des citoyens, comme à Bois-le-Roi. C'est toute la complexité du PLUi où chaque maire a rédigé pour sa commune et sera jugé par ses électeurs en conséquence.

Groupe Villes Villages Forêts

Venez à la rencontre de votre agglomération

Programme Boostez
dépôt des candidatures
jusqu'au 10 octobre

Septembre

3 France Rénov'

8 Réunion
publique Bréau

10 France Rénov'
ADIL

12 Réunion
habitat

17 France Rénov'

17 CAUE

18 Citémétrie
OPAH

23 Atelier éco
Comment réaliser son
étude de marché ?

24 France Rénov'
ADIL

Octobre

1 France Rénov'

8 France Rénov'
ADIL

15 France Rénov'

16 Conseil
communautaire

16 Citémétrie
OPAH

22 France Rénov'
ADIL

29 France Rénov'

Novembre

4 Atelier éco
La méthode CANVAS

5 France Rénov'

12 France Rénov'
ADIL

19 France Rénov'

20 Citémétrie
OPAH

26 France Rénov'
ADIL

28 Forum « ESS
mode d'emploi »

Décembre

3 CAUE

3 France Rénov'

9 Atelier éco
Recruter en proximité

10 France Rénov'

11 Conseil
communautaire

17 France Rénov'
ADIL

18 Citémétrie
OPAH

Ateliers
éco

Réunions

ADIL*
77

France
Rénov'

OPAH*

CAUE*

*Agence Départementale Information Logement *Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
*Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement



**Pays de
Fontainebleau**
Communauté d'agglomération

80 route de Valvins - CS 08393
77309 Samoies-sur-Seine CEDEX
tél. 01 64 70 10 80
accueil@pays-fontainebleau.fr
www.pays-fontainebleau.fr